Mesdames et messieurs les ministres, Mesdames et messieurs les directeurs d'administration centrale, Mesdames et messieurs les directeurs généraux d'agence régionale de santé, Mesdames et messieurs les recteurs, Mesdames, messieurs,

En décidant de faire de la jeunesse la priorité du quinquennat, c'est à l'ensemble de la société que le Président de la République a envoyé un message d'espoir. Parce que la jeunesse, c'est ce par quoi tout commence, individuellement et collectivement. C'est « *la fleur de toute Nation* » , comme l'écrivait très joliment Fénelon, avant d'ajouter que « *c'est dans la fleur qu'il faut préparer les fruits* ». Oui, nous avons l'immense responsabilité de préparer notre jeunesse à affronter les défis du monde, à se construire. Dans les responsabilités qui sont les nôtres, nous devons garder à cœur cet impératif. Dès 2012, j'ai tenu à ce que cette dimension soit un axe à part entière des politiques conduites au sein de mon Ministère.

**Cela commence par la prévention dont nous avons fait le socle de nos politiques de santé**

J'ai privilégié la prévention en direction des jeunes pour **réduire les inégalités**. Cibler la jeunesse, c'est non seulement efficace du point de vue de la santé, mais c'est aussi un impératif de justice sociale. C'est cette conviction que j'ai défendue avec la **loi de modernisation de notre système de santé** : notre responsabilité est de permettre à chacun de connaître les bons comportements à adopter pour être en bonne santé, et cela commence avec le parcours éducatif de santé qui se met en place.

Je pense aussi évidemment aux mesures très fortes pour lutter contre le tabagisme avec l'ambition claire de faire de la génération d'enfants qui naît aujourd'hui la première génération sans tabac. Les débats ont été longs, violents, notamment face à l'industrie du tabac. Mais nous avons tenu bon. Grâce à nos efforts les premiers résultats sont là : alors que 30% des lycéens fumaient quotidiennement en 2011, ils sont aujourd'hui 23%. C'est évidemment toujours trop, mais nous avançons dans la bonne direction et j'ai bon espoir que le paquet neutre permette d'amplifier encore cette dynamique. Dans le domaine de la santé sexuelle enfin, j'ai fait le choix d'aller vers les jeunes les plus exposés et les plus éloignés de notre système de soins en mettant à leur disposition l'ensemble des outils de prévention et de

dépistage.

**Mais les mesures de prévention et d'information ne peuvent fonctionner qu'en s'accompagnant d'une politique résolue, ambitieuse, volontariste, pour renforcer l'accès aux soins et aux droits sociaux**

**Quand on est jeune, les barrières à l'accès aux soins sont infiniment plus difficiles à franchir que pour les autres**. Parce que l'on a des **moyens financiers** moins importants que les autres. Parce que l'on est moins mobile que les autres. Parce que l'on est tout simplement moins autonome que les autres et que cela n'aide pas à garder une intimité.

Mon ambition est donc de permettre aux jeunes de se soigner, de s'informer, de se protéger, sans frein, sans barrière. C'est pour cela que la **généralisation du tiers payant**, qui concerne évidemment tous les Français, leur bénéficiera très directement. C'est pour cela aussi que j'ai rendu **gratuits et anonymes la contraception pour les mineures**, tout comme l'accès à l'IVG. Par ailleurs, les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans pourront désormais bénéficier d'un **droit personnel à la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)**, dès le début de leur prise d'indépendance, sans attendre de pouvoir justifier de leur sortie du foyer fiscal de leurs parents.

**Aujourd'hui, il s'agit de franchir une nouvelle étape pour le bien-être et la santé des jeunes. L'enjeu, c'est de faire de l'école un acteur central de nos politiques de santé.**

C'est à l'école que nous devons apprendre aux enfants l'importance d'une vie en bonne santé. C'est pourquoi la convention-cadre que nous signerons tout à l'heure avec Najat VALLAUD BELKACEM renforcera l'engagement des pouvoirs publics en faveur de la santé des enfants, des adolescents et des étudiants, notamment les plus fragiles. Nous voulons améliorer les connaissances et les compétences des plus jeunes pour préserver et développer leur santé, par eux-mêmes. Nous le ferons en rendant plus fluide le parcours de santé entre l'école et la ville, en particulier pour les familles et les jeunes les plus éloignés du système de santé.

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2012, mon ambition est de réduire les inégalités de santé, partout sur notre territoire et pour tous les jeunes. Jamais une politique aussi volontariste n'avait été menée dans notre pays. Nous l'avons mené dans l'intérêt des Français et en premier lieu, des plus jeunes. Ce travail a été mené en lien étroit avec de nombreux ministres dont certains sont présents aujourd'hui, et je veux les en remercier. La convention cadre que nous allons signer met en lumière la cohérence de nos actions et la mobilisation de l'ensemble du Gouvernement en faveur des jeunes. Je vous remercie.

*Seul le prononcé fait foi*